

Programme Artiste Civique en Résidence

CivicLex est en en train de lancer un nouveau programme pour les artistes du comté de Fayette, et nous avons besoin de votre aide pour faire appel aux artistes de votre réseau.

Le programme [The Civic Artist in Residence program](#), organisé en partenariat avec la ville de Lexington et financé en partie par le *National Endowment for the Arts*, placera trois artistes en résidence dans trois départements du Gouvernement de Lexington et du Comté Urbain de Fayette-LFUCG (Qualité Environnementale et Travaux Publics, Finances et Services Sociaux) pour reconstruire leur façon de travailler et dialoguer avec le public pendant 13 mois.

Nous espérons que ce programme créera de nouvelles approches sur la manière dont la ville s'engage avec le public. Nous croyons que les artistes de toutes les pratiques et les niveaux d'études sont capables de le faire de manière unique et nous souhaitons voir si vous pouvez nous aider à nous connecter aux artistes de votre entourage.

Voici comment vous pouvez aider:

1. Envoyer un e-mail directement aux artistes de votre réseau. Vous pouvez utiliser les détails ci-dessous.
2. Inclure des informations sur cette opportunité dans vos e-mails à vos contacts.
3. Publier un lien vers la page [Civic Artist in Residence info page on our website](#) sur les réseaux sociaux.
4. Publier un lien vers notre prochain atelier [Application Assistance Workshop](#) sur les réseaux sociaux.

Les détails:

- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 mars.
- Nous organiserons plusieurs ateliers d'aide pour formuler les applications - en savoir plus [ici!](#)
- La résidence s'étend du 1er juin 2021 au 31 juillet 2022.
- Les artistes sélectionnés recevront une allocation de 15 000 \$ à titre de compensation, jusqu'à 1 500 \$ pour le matériel ou d'autres dépenses, et auront un bureau / espace de travail au centre-ville de Lexington (en fonction de la suppression des restrictions relatives au COVID).
- Les artistes sont requis d'être présents et engagés pendant environ 15 heures par semaine. Le temps définitif d'engagement sera déterminé en fonction de l'emploi extérieur des artistes et des compromis de la ville / du projet.

- Pour être éligible, vous devez être âgé d'au moins 18 ans; vous vivez, travaillez ou exercez une activité principalement dans le comté de Fayette; et subir une vérification des antécédents (Remarque: les antécédents pénaux ne conduisent pas à un rejet automatique).

- En concordance avec à notre objectif de donner la parole aux communautés marginalisées dans le processus de prise de décision de la ville, les artistes ayant une expérience vécue dans ces communautés auront la priorité.

Nous vous remercions pour la considération que vous porterez à ce programme.

CivicLex | civiclex.org